



Ville de Longuyon

Service Communication

FICHE DE CANDIDATURE

TALENTS D'ARTS

Salon de l'Artisanat et des Loisirs créatifs
- Samedi 2 et Dimanche 3 mai 2026 -



Nom : Prénom :

Adresse:

Tél : Courriel:

Site internet (facultatif) :

Description rapide des créations présentées :

.....

.....

.....

Grilles d'exposition : OUI Nb : NON

Date et signature:





Ville de Longuyon

Service Communication

RÈGLEMENT

La manifestation :

Le salon « Talents d'Arts » est une manifestation organisée par le service culturel de la municipalité de Longuyon. Elle se déroulera les **samedi 02 mai de 14H à 19H et dimanche 03 mai de 10H à 18H** à la salle Brassens, avenue du Général de Gaulle à Longuyon.

Les exposants :

La manifestation est ouverte à tout candidat, professionnel ou amateur. Une sélection sera effectuée par le comité d'organisation afin de garantir la diversité et l'originalité du salon.

Inscriptions :

La fiche de candidature devra être adressée au service communication de la Mairie de Longuyon par mail et ce avant le **vendredi 24 avril 2026**. Les places sont limitées. La participation est gratuite.

Mise en place :

La salle sera ouverte **le samedi 02 mai à partir de 8h00**.

Chaque exposant se chargera de l'installation de ses œuvres sur des tables fournies par l'organisation (**Chaque exposant disposera de 4 mètres linéaires**) ainsi que sur des grilles s'il en fait la demande au moment de l'inscription. **Les exposants devront prévoir leur matériel de fixation.**

Retrait des œuvres :

Le retrait des œuvres se fera le dimanche 03 mai à partir de 18h.

Communication de l'événement :

La communication de l'événement se fera sous forme de « flyer », d'affiches, sur le site web de la ville et de manière générale dans les journaux, presse spécialisée, TV locale et réseaux sociaux. Chaque exposant accorde au comité d'organisation le droit d'utiliser les images des œuvres présentées dans le cadre strict et exclusif de la promotion de l'événement.

Assurance :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, incendie, détérioration de quelque nature que ce soit des œuvres présentées. Les exposants pourront à leur souhait souscrire un contrat d'assurance individuel.

Engagement :

Chaque exposant, en acceptant ce règlement, s'engage sur sa participation.

Chaque exposant s'engage à laisser en place ses œuvres du **samedi 02 mai à 13h au dimanche 03 mai à 18h**.

Contact :

Service Communication – Régis GITTER

Mairie de Longuyon

1, Place de l'Hôtel de Ville 54260 Longuyon

Tél : 06 87 74 81 84

Courriel : regis.gitter@longuyon.fr